

Compte rendu Conseil Municipal du 19 septembre 2019

Début de séance 18h30

PRESENTS : M. Jean-Louis BEYRON ; M. Pierre AVENAS ; Mme Jeanine BERTHIAUD ; M. Jean-Paul RIBES ; Mme Vanessa LESVEQUE ; Mme Audrey PUECH ; Mme Aurélie HAVOND ; Mme Amélie ROIS-SAC ; M. Bastien JACOB ; Mme Patricia BRUN ; Mme Laurence LOGEROT.

Procurations : Mme Cindy HILAIRE à Jeanine BERTHIAUD ; M. François ROUVEYROL à Patricia BRUN ; M. Damien DESESTRET à Pierre AVENAS ; M. Olivier ROURE à Jean-Paul RIBES

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Audrey Puech

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 09 juillet 2019.

Ordre du jour :

1-Présentation du logiciel cantine par Christophe MOINS :

Interface parents / interface mairie.

L'outil est très accessible et fonctionnel. Donne satisfaction et réduit le travail de secrétariat sur le pan gestion de la cantine. Le nombre de repas commandés correspond à la réalité.

2- tarif rémunération des agent recenseurs pour 2020

Tarifs 2015 + 10%

Soit :

- 1.33 € par bulletin individuel
- 0.73 € par feuille de logement
- 1.21 € par immeuble collectif
- 5.44 € par bordereau de district
- 21.80 € par séance de formation

3- création d'un emploi d'adjoint technique principal 1^{ère} classe : pour promotion par avancement de grade d'un agent.

4- Adoption du plan de formation mutualisé pour les agents : Délibération type pour les communes de moins de 50 agents. En partenariat avec le centre de gestion et le CNFPT. A pour vocation de mieux couvrir le besoin de formation des agents. Proposer des formations localement.

5- Location de la baignade : Le maire propose de signer une convention pour 3 ans sous réserve de pouvoir continuer à exploiter le site. Avec le gestionnaire sortant.

Autres pistes envisagées : achat des terrains consorts REYNE et mise en valeur du site comme vitrine ENS (Espace naturel sensible) en relation avec le PNR et le département.

6- Transfert du bureau de tabac de Mme AUTARD : le maire souhaite avoir l'avis de la chambre consulaire. Il demeure la problématique du stationnement.

7- délibération de soutien aux trésoreries : délibération pour s'opposer à la réduction drastique du nombre de trésoreries en Ardèche d'ici 2023.

8- Droit de préemption DIA : Maison GARAY / VALLA Le Moulinon/ BUISSON La Croix

La commune ne préempte pas.

Questions diverses :

- Renouvellement de la convention ludothèque pour 10 séances 2019/2020 :1330.00 €.
- Demande de participation de la commune pour achat de verres ECOCUP par l'APAM : aide de 50 € allouée.
- lecture du courrier de remerciement de Moussa KONDE.
- Point sur les logements communaux : tout est loué sauf un T4 HLM La Chemina qui est en cours de rafraîchissement.
- Patricia BRUN souhaite de la commission communale se rassemble pour les subventions aux associations. Elle déplore que le commission affaires scolaires n'ai pas été réunie pour l'organisation de la rentrée scolaire.
- Aurélie HAVOND demande si les horaires de la garderie du Moulinon pourraient être légèrement modifiés. (le matin)

- Point sur l'EHPAD des mûriers

Présentation par M. le maire du travail de l'architecte ARCHIGRAM sur la faisabilité d'un nouveau projet sur La Croze.

85 lits pour 3714 m² de surface utile

Surface globale entre 5300 m² et 6000m² selon les options retenues.

Bâtiment en H sur 2 niveaux avec les locaux techniques et la logistique en n-1 et un ilot central pour les ascenseurs et la circulation.

Estimation financière du programme présenté avec la plateforme ressource :

TTC 13 159 091 € si TVA 5.5 % dont 9 399 351 € de travaux.

M. Beyron fera une réunion publique le 3 octobre à 20h00 pour informer la population ainsi que les élus du secteur.

- point sur la maison de santé : L'ARS souhaite que le projet et la réflexion évolue vers une maison de santé pluri sites avec des antennes.

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.

Fin de séance 21h00

